



DEPPS | PORT-BOUET : CONTRÔLE DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ILLEGAUX DENONCES

La DEPPS a mené, le 17 mars 2025, une visite de contrôle à Port-Bouët. Cette action fait suite à une plainte d'un usager **dénonçant des pratiques illégales d'avortements clandestins** dans trois établissements.

⚠ Les trois établissements dénoncés ont été identifiés et fermés pour exercice illégal de la médecine et mauvaises conditions sanitaires :

- ✗ **Espace Médical La Grâce (Anani)** : Personnel non qualifié, absence de documents administratifs, gestion déplorable des déchets médicaux, matériel suspect.
- ✗ **Espace Médical Hosana (Gonzague Ville-Benokosso)** : Insalubrité, absence d'autorisation, personnel non qualifié.
- ✗ **Espace Médical La Grâce (Moossou Ouest)** : Établissement en construction sans autorisation, soupçons d'activités clandestines.



Six autres établissements ont également été contrôlés.

- 01 autorisé et Félicité pour respect des normes.
- 01 Autorisé avec recommandations.
- 01 Mis en demeure
- 03 Fermés immédiatement pour irrégularités.

LA LUTTE CONTINUE !

Cette mission a permis de sanctionner six établissements illégaux et d'assurer un meilleur contrôle sanitaire. Grâce à vos signalements, nous protégeons ensemble la santé publique. Si vous êtes témoin d'un établissement sanitaire suspect, **SIGNALEZ-LE** dès maintenant !

Contactez-nous via :

WhatsApp : 05 75 45 57 57

Alerteinfocliniqueci: Page Facebook de l'Observatoire Digitale

Numéro vert du MSHPCM : 143



DEPPS - FINANCEMENT DES CLINIQUES PRIVEES | LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE FAIT LE POINT.

Une rencontre d'échanges entre La Société financière internationale (IFC), la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS) et la Plate-forme du Secteur Privé de la Santé (PSPS) s'est déroulé le mercredi 19 Mars 2025 à la SALLE CAVALY, au siège de la Banque Mondiale à Cocody, Abidjan.

L'objectif général de cette rencontre était la révision et la consolidation de l'étude de l'IFC sur le financement des cliniques privées.

En effet, une étude de marché visant à évaluer les besoins et les opportunités d'accompagnement des Etablissements Sanitaires Privés (ESPr) en Côte d'Ivoire en matière de planification d'approvisionnement et de maintenance d'équipements médicaux a été réalisée en 2024.

Ce rapport met en évidence les principales idées et opportunités identifiées pour l'initiative : **Faciliter le Financement des Equipements Médicaux en Afrique (AMEF).**

Cette rencontre tripartite entre la BANQUE MONDIALE, la DEPPS et la Plate-forme du Secteur Privé de la Santé (PSPS) a permis de faire des observations et apporter des recommandations aux documents en vue de le parfaire et satisfaire toutes les parties engagées dans ce projet.

D'autres séances sont programmées avant la présentation officielle.

La délégation de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS) était conduite par Mme La DIRECTRICE, Dr Marie-Josèphe BITTY.



DEPPS | PREMIÈRE SESSION DU COMITÉ DE RECENSEMENT DES OPTICIENS-LUNETIERS ET OPTOMÉTRISTES DE CÔTE D'IVOIRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2025.

La première session du comité de recensement des opticiens-lunetiers et optométristes de Côte d'Ivoire au titre de l'année 2025 a eu lieu ce mardi 18 mars 2025 à la salle de conférence de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS).

L'objectif de cette réunion est d'établir la liste 2025 des opticiens lunetiers et Optométristes habilités à exercer en Côte d'Ivoire. La session a été présidée par Madame ASSOH Prisca Eveline Chef de Service Coordination et Suivi des Professions Sanitaires à la DEPPS, Représentant Madame le Directeur de la DEPPS et par ailleurs point focal de l'activité.

Notons que cette séance de travail a réuni la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux du MSHPCMU, le Conseil Supérieur des Métiers de l'Optique de Côte d'Ivoire, le Syndicat National des Opticiens de Côte d'Ivoire ainsi que l'Institut Supérieur de Formation des Opticiens (ISFOP Optique).

Pour récapitulatif : Au cours de la rencontre, 49 dossiers de demande d'inscription au registre des opticiens-lunetiers de l'année 2025 ont été instruits et analysés.

Ainsi, sur les 49 dossiers analysés :

- ✓ 32 ont reçu un avis favorable soit 65%,
- ✓ 09 ont reçu un avis favorable sous réserve soit 18,3%,
- ✓ 05 ont été ajournés soit 10,02% et
- ✓ 03 ont reçu un avis défavorable soit 6,12%



Les requérants dont les dossiers ont reçu un avis favorable, seront inscrits au registre des opticiens-lunetiers habilités à exercer en Côte d'Ivoire au titre de l'année 2025. Ils recevront par la suite des cartes professionnelles qui leur permettront d'exercer en toute légalité.


 **DEPPS | Note d'information. Concours National d'internat en Médecine, session 2024-2025**

À l'attention des Candidats au concours National d'internat en Médecine, session 2024-2025

 Période d'inscription : 05 mai au 06 juin 2025 à la [DEPPS](https://depps.gov.ci)

 Période de Composition : 1er au 03 juillet 2025

 Lieu de composition : UFR Sciences Médicales de l'Université Alassane Ouattara de BOUAKÉ.

En Savoir plus via le lien suivant :  <https://urlr.me/xHWpzT>



MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE
LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS
PRIVÉS ET DES PROFESSIONS SANITAIRES

N° 0247 /2025/MSHPCMU/DGSHP/DEPPS

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

Abidjan, le 29 JAN 2025

Le Directeur

NOTE D'INFORMATION

A L'ATTENTION DES CANDIDATS AU CONCOURS
NATIONAL D'INTERNAT EN MÉDECINE, SESSION 2024-2025

Le Ministère de la santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU), à travers la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS) organise le Concours National d'Internat en Médecine, en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) par le biais de l'UFR Sciences Médicales de l'Université Alassane OUATTARA.

Ce concours aura lieu du **mardi 1er au jeudi 03 juillet 2025** à l'UFR Sciences Médicales de l'Université Alassane OUATTARA.

Les épreuves se dérouleront sur la base de l'ancien programme et de l'ancien mode d'évaluation.

Les inscriptions se dérouleront du **lundi 05 mai au vendredi 06 juin 2025** à la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS).

Ampliations

Cab MSHPCMU	: 1
DGSHP	: 1
UFR Sciences Médicales d'Abidjan	: 1
UFR Sciences Médicales Bouaké	: 1
AHCI	: 1

Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique
et de la Couverture Maladie Universelle
Direction des établissements Privés et des Professions Sanitaires

Le Directeur

Dr Marie-Josèphe BITTY